

Paris, le 29 novembre 2023

## Les banques françaises au service de la transition écologique

**Les banques françaises sont résolument engagées dans la lutte contre le changement climatique. Elles financent de plus en plus massivement les projets de transition de leurs clients, entreprises ou particuliers. Ainsi en 2022, le montant des crédits verts et durables a plus que doublé par rapport à 2021, passant de 100 Mds€ à 216 Mds€. C'est 3 fois plus qu'en 2020 (76 Mds€).**

### 1. Un financement massif des énergies renouvelables et des activités vertes et durables

Face à l'urgence climatique, les banques françaises accélèrent le financement de la transition de l'ensemble des secteurs économiques : en un an elles ont plus que doublé leurs encours de crédits verts et durables, passant de 100 Mds€ à 216 Mds€ en 2022. Elles déploient des solutions financières pour accompagner la transition de leurs clients dans tous les secteurs de l'économie : énergie, transport (dont projets d'infrastructures bas carbone), immobilier (dont la rénovation thermique des logements), bâtiments publics, industrie (métallurgie, chimie, textile, agro-alimentaire, etc.).

A l'origine d'une dynamique de place unique sur la finance durable, les banques françaises sont en 2022 parmi les leaders mondiaux du financement des énergies renouvelables, les encours atteignant plus de 50 Mds€, soit une croissance de 22% par rapport à 2021. Creusant l'écart avec leurs homologues outre-Atlantique, les banques françaises figurent dans le top 10 du marché mondial des financements aux projets d'énergies renouvelables en 2022 et au premier semestre 2023.

Elles accompagnent également la transition et l'adaptation de leurs clients via l'arrangement d'obligations vertes et durables dont elles figurent parmi les leaders mondiaux : au cours de l'année 2022, 4 banques françaises sont dans le top 15 mondial.

Engagées depuis 2021 à contribuer à atteindre la neutralité carbone nette mondiale à l'horizon 2050 via la *Net Zero Banking Alliance* (NZBA), elles ont déjà publié et commencé à mettre en œuvre des trajectoires de décarbonation parmi les plus ambitieuses au monde pour les secteurs pétrole et gaz, charbon thermique et production électrique. Elles publieront des cibles pour l'ensemble des autres secteurs les plus émissifs en gaz à effet de serre prévus par la NZBA en 2024.

### 2. Une très forte réduction des expositions des banques françaises aux énergies fossiles

Pionnières dans la sortie des énergies fossiles, le poids de ce secteur dans leurs bilans se situe désormais à des niveaux très faibles : 0,02% pour le charbon thermique, alors même que le charbon représente encore 26,7% de l'énergie consommée dans le monde et 36% de la production électrique mondiale (source : AIE 2022), et moins de 1% pour les hydrocarbures.

Aucune banque française ne figure depuis 2022 dans le top 10 mondial du financement des hydrocarbures.

Plus globalement, les banques françaises tiennent leur engagement de place, unique au monde depuis 2021, sur les hydrocarbures non conventionnels, ce qui est notable notamment dans le contexte géopolitique actuel.

Pour Nicolas Namias, président de la FBF : « **Le défi de la transition environnementale est massif, urgent et complexe : transformer nos modèles de production et de consommation en moins de vingt ans, là où la révolution industrielle s'est étalée sur près d'un siècle. Les banques françaises sont au cœur de ce mouvement, en conciliant plusieurs exigences dans la mise en œuvre de trajectoires qui doivent être énergétiquement efficaces, économiquement responsables et socialement acceptables. Aujourd'hui en France, tout projet de transition environnementale trouve son financement auprès des banques : la transition pour tous est déjà une réalité avec 216 Mds€ de projets verts et durables en 2022. Notre enjeu n'est pas simplement de décarboner nos bilans bancaires mais bien d'accompagner la décarbonation de l'ensemble de l'économie. C'est ainsi que nous réussirons à atteindre, avec l'ensemble des acteurs publics et privés, les objectifs fixés par l'Accord de Paris. »**

#### CONTACTS

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - [bdanton@fbf.fr](mailto:bdanton@fbf.fr)



[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)